

**BULLETIN
MUNICIPAL
N°3
HIVER 2023/24**

WINTER SAULCE





SOMMAIRE

Page 3	Edito du Maire
Pages 4-5	Economie - Agglo
Pages 6-7	Les échos du Conseil
Page 8-9	Travaux
Pages 10-11	Action sociale
Pages 12	Culture
Pages 13	Vie associative
Pages 14-18	Vie communale
Pages 19	Etat civil
Pages 20	Agenda



Mairie de Saulce-sur-Rhône
12, avenue du Dauphiné
26270 Saulce-sur-Rhône
Tél : 04 75 63 00 20 - www.saulce.com
Mail : accueil@saulce.com
<https://www.facebook.com/MairiedeSaulce>

Directeur de publication : Stéphane VARGAS
Rédaction : Emilie Floc'h/Mairie de Saulce
Photos : Emilie Floc'h/Aubin Riout/Mairie de Saulce
Conception graphique : Mairie de Saulce
Impression : Imprimerie Despesse



Téléchargez ILLIWAP l'application proche de vous !

Nous vous présentons illiwap, la nouvelle application mobile de la commune ! Grâce à illiwap, vous recevrez : nos actualités et nos alertes en temps réel, directement sur votre smartphone. Vous pourrez consulter tous nos événements dans l'agenda ainsi que tous les événements organisés sur la commune.

N'hésitez pas à utiliser le signalement citoyen pour nous informer de toutes les anomalies constatées sur la commune : incident de circulation, décharge sauvage, etc.

Parlez d'illiwap autour de vous, illiwap nous servira avant tout à vous prévenir et à vous informer !

En complément de notre site internet, de la page Facebook, des panneaux lumineux, du bulletin municipal, téléchargez l'application smartphone ILLIWAP .

illiwap est disponible
pour smartphone sur :

App Store et Google Play



LE MAIRE STÉPHANE VARGAS



En ce début d'année 2024, je tiens à vous présenter mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année qui commence. Que celle-ci soit synonyme de bonheur, de réussite et de prospérité pour chacun d'entre vous.

L'année qui vient de s'écouler a été riche en réalisations et en projets pour notre commune. Nous avons avancé sur de nombreux dossiers, que ce soit en matière d'urbanisme, de développement économique, de culture ou encore d'environnement.

Pour l'année à venir, nous avons à cœur de poursuivre sur cette lancée et de continuer à améliorer la qualité de vie de chacun. Nous avons également pour ambition de soutenir et promouvoir les initiatives locales, qu'elles soient culturelles, sportives, associatives ou économiques.

Je tiens également à souligner l'importance de votre implication et de votre participation à la vie de la commune. Vos idées, vos retours et votre engagement sont précieux pour construire ensemble l'avenir de notre commune.

Je vous remercie de votre confiance et je suis convaincu que, grâce à notre collaboration, nous pourrons continuer à faire de notre commune un lieu agréable et dynamique où il fait bon vivre.

*Bonne Année à toutes et à tous,
Stéphane Vargas.*

MOT D'HUMEUR - INCIVILITÉS

Le Dauphiné Libéré a publié le 19 janvier 2024 un article mentionnant que notre commune est la plus cambriolée de la Drôme.

Tout d'abord, soyez rassuré, les statistiques sont basées sur des faits commis entre 2018 et 2022.

Il s'avère que cette information se base sur un calcul de nombre de cambriolages pour 100 logements. Forcément, notre petite commune se retrouve avec un ratio plus important que les grandes communes.

La Gendarmerie de Loriol nous a indiqué que Saulce-sur-Rhône est passé de 35 faits en 2019 à 13 en 2023, un chiffre assez bas et jamais atteint auparavant. La sécurité reste une préoccupation majeure.

Néanmoins, nous attirons votre attention sur les incivilités, de plus en plus nombreuses, particulièrement les déjections canines. Il est primordial que les propriétaires de chiens fassent preuve de civisme et ramassent systématiquement les excréments de leur animal. Evitez la contravention, changez de comportement. 135€, ça fait cher la commission ! Il est important que chacun se sente concerné par ce problème et agisse en conséquence pour un environnement plus propre et plus sain. Adoptez les gestes simples et restez courtois pour le bien-être de tous.

**Pour une voirie propre,
ramassez les déjections de votre chien !**



ECONOMIE

UN PRIMEUR À SAULCE-SUR-RHÔNE

Antonin Monteux, ancien responsable adjoint dans un hypermarché, a décidé de s'installer à son compte sur notre commune. Pour l'aider, le Conseil municipal a approuvé la signature d'un bail d'un local communal avec un loyer modéré dans un premier temps, pour l'aider à s'implanter. Pour faire connaissance, nous avons posé quelques questions à Monsieur Monteux:

Quelles sont vos motivations pour vous installer à Saulce-sur-Rhône ?

Ma famille est saulçoise, mon grand-père et mon père ont grandi dans ce village. Venir m'installer ici était une évidence pour moi et de surcroît fait la fierté de ma famille. J'ai cette grande motivation de participer à relancer l'activité du cœur du village, des commerces de proximité qui manquent aujourd'hui aux habitants.

Comment comptez-vous approvisionner votre magasin en fruits et légumes ?

Fort de mes 6 ans d'expériences dans le monde des fruits et légumes, et ayant des parents primeurs depuis plus de 30 ans, je connais de nombreux producteurs locaux : LOCAL, ce mot est très important pour moi, et sera l'image première de mon magasin ! Le magasin sera approvisionné plusieurs fois par semaine, afin de pouvoir proposer des produits frais et de qualité.

Quels produits locaux allez-vous privilégier dans votre assortiment ?

Je dirais que 80% de mon activité sera basé sur les fruits et légumes, mais je proposerai aussi de la charcuterie et du fromage 100% dromardéchois. Vous pourrez également trouver un coin vin et épicerie fine.

Quelle sera votre pratique tarifaire ?

En travaillant en direct avec les producteurs, je serai à même de proposer de nombreux produits à prix compétitifs. Je proposerai chaque semaine des promotions sur des produits de saison.

Quelles seront les horaires d'ouverture et de fermeture de votre commerce ?

Le magasin sera ouvert du mardi au samedi de 7h30 à 12h30, de 14h30 à 19h et le dimanche matin de 7h30 à 12h30. L'ouverture du magasin est prévue pour le mois de mars. Il sera situé au 20 avenue du Dauphiné, en plein centre. Pour toutes questions, je suis joignable au 06 86 02 96 03.

LE BOULANGER ARRIVE !



Rémy Heraud et Camille Maugez ont décidé de s'installer sur notre commune avec leur boulangerie dès le mois de septembre 2024. Voici quelques questions pour faire connaissance:

Pourquoi avez-vous choisi de vous installer à Saulce-sur-Rhône ?

Saulce était pour nous une évidence, afin de monter notre propre boulangerie. En effet, Rémy est originaire du village, toute sa famille est installée ici et aux alentours. C'est un retour aux sources tout naturel, qui plus est avec l'opportunité de pouvoir y créer notre boulangerie.

Quelles types de pains et pâtisseries allez-vous proposer ?

Au-delà des classiques de boulangerie, nous ferons des pains spéciaux types céréales, olives, seigle afin de varier les usages, les goûts et les envies. Il y aura aussi les grands classiques des viennoiseries, que l'on aime tant trouver dans sa boulangerie. La pâtisserie sera un peu moins développée bien que présente tout de même - en attendant de nous adapter à la demande de notre clientèle.



MONTÉLIMAR-AGGLO

LE TRI DES BIODÉCHETS - COMPOSTEURS

« Le tri des biodéchets devient obligatoire pour tous à partir du 1er janvier 2024. »
C'est ce que beaucoup d'entre vous entendent, pourtant ce n'est pas tout à fait exact.

A partir du 1er janvier 2024, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire pour une économie circulaire, loi AGECL, évolue et prévoit une généralisation du tri à la source des biodéchets.

Cela signifie que chaque collectivité doit étudier et identifier les solutions les plus pertinentes pour permettre à ses usagers de trier leurs biodéchets à la source et les valoriser.

Consciente qu'il peut être difficile d'avoir un bac à compost à son domicile, surtout pour un logement sans extérieur, la commune prévoit d'installer dans un premier temps un composteur collectif aux Reys-de-Saulce, chemin des Granges.



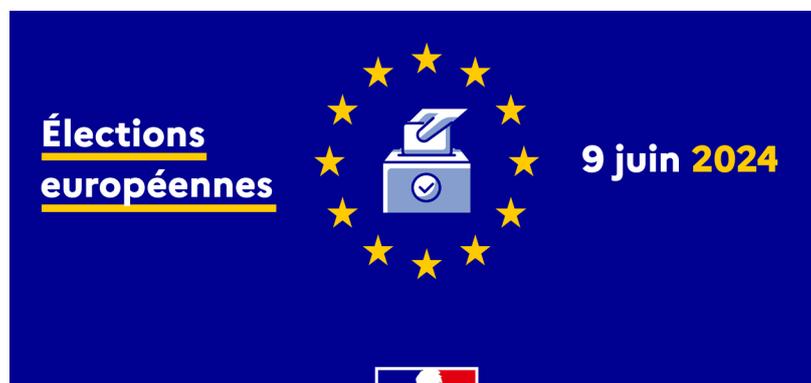
Si vous souhaitez vous équiper d'un composteur individuel, nous vous invitons à contacter le service Déchets de Montélimar Agglomération au 04 75 00 25 00 pour être inscrit sur liste d'attente pour la commande.

Le service de l'Agglo vous recontactera dès que la réservation du composteur (à un prix préférentiel de 30 €) sera possible avant de venir le chercher à un point de retrait.

Vous avez également la possibilité de le fabriquer vous-même :

<https://www.youtube.com/watch?v=uwVnO4Zs1Sc>

ou de l'acheter auprès d'un commerce !



Les **élections européennes** sont un moment important dans la vie démocratique de l'Union européenne (UE), offrant l'opportunité aux citoyens de choisir leurs représentants au Parlement européen. Ces élections ont lieu tous les cinq ans et permettent aux électeurs de se prononcer sur les grandes orientations politiques de l'UE et de décider du futur des institutions européennes.

En France, les citoyens souhaitant participer aux élections européennes doivent être inscrits sur les listes électorales. La démarche pour s'inscrire est relativement simple.

Pour **s'inscrire sur les listes électorales**, les citoyens français peuvent se rendre en mairie munis d'une pièce d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Ils peuvent également effectuer cette démarche en ligne sur le site service-public.fr, en utilisant le téléservice disponible. Il est important de noter que l'inscription sur les listes électorales doit être accomplie **au plus tard le 3 mai 2024**.

Par ailleurs, la procuration de vote est une option pour les électeurs qui ne peuvent se rendre physiquement au bureau de vote le jour de l'élection. Désormais, il est possible de réaliser **la procuration en ligne**, sur le site **Maprocuration.gouv.fr** ou via l'application "**Maprocuration**".

Ce nouveau dispositif permet à l'électeur résidant en France de désigner en quelques clics une personne de confiance pour voter à sa place. Cette personne devra ensuite se rendre au bureau de vote muni de sa pièce d'identité et de la procuration pour voter au nom de l'électeur absent.

LES ECHOS DU CONSEIL

SÉANCE DU 29 JUIN 2023

Achat de la friche Auréatex - Nouvelle proposition financière

Depuis plusieurs années, cette friche a été fortement dégradée par des incendies criminels et plusieurs squats sauvages.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de faire une nouvelle offre pour acquérir la friche industrielle à hauteur de 300 000,00 €. Cette valeur correspond à l'évaluation du pôle d'évaluations domaniales.

Monsieur Buonomo est contre l'achat de la friche Auréatex. Monsieur le Maire s'étonne, car Monsieur Buonomo avait fait la proposition de racheter la friche en 2021 pour 500 000,00 €.

Monsieur Buonomo est entièrement d'accord sur le principe mais il émet des doutes sur le futur projet.

Vote à la majorité (deux votes contre, Messieurs Ruel et Buonomo)

Demande de subvention - Mairie

Le coût de la mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite de la mairie est estimé à environ 300 000 € HT.

Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention estimée à 51.000,00 € auprès du Conseil Départemental de la Drôme pour financer cette opération.

Subventions aux associations - suite et fin

Le Conseil municipal vote l'attribution des subventions suivantes :

ASCSE	1.570,00 €
demande de subvention exceptionnelle	
Section jeunes – voyage Futuroscope	2.000,00 €
demande de subvention exceptionnelle	
1,2 pas danses	3.500,00 €
subvention de fonctionnement 23/2024	



Désignation des membres de la commission de contrôle des listes électorales

La désignation de 5 membres pour la commission de contrôle des listes électorales intervient suite à la réforme depuis le 1er janvier 2019.

Madame Delphine Motreuil, Madame Christine Classen, Monsieur Franck Malinowski, Madame Mélissa Janny et Monsieur Sylvain Brunet sont proposés comme membres.

Le Conseil municipal adopte cette proposition à l'unanimité.

Questions diverses

Monsieur le Maire rapporte aussi qu'un agent municipal a porté plainte contre Daniel Buonomo pour dégradation de matériel, propos racistes et injures.

Le site Auréatex a été occupé par la communauté des Français itinérants. La Gendarmerie et la Préfecture en ont été informées. Une intervention de la gendarmerie n'a pas permis leur départ dans un premier temps.

Une agression choquante avait eu lieu quelques jours après l'arrivée des squatteurs ; deux hommes dont un Conseiller municipal, Sylvain Brunet, ont subi des violences. Le Maire a rencontré les victimes et a pris connaissance de plusieurs vidéos prises au moment des faits.

Les victimes et leur famille ont subi des souffrances physiques et psychologiques. Le Maire, au nom du Conseil municipal, condamne fortement ce qui s'est passé et apporte son soutien aux victimes. Il indique que la collectivité est intervenue pour apaiser la situation.

SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2023

Mise en place de la nomenclature M57

Comme dans toutes les collectivités, le Conseil municipal adopte la mise en place de la nomenclature budgétaire et comptable M57 développée pour le budget principal et les budgets annexes « lotissement industriel » et « Aix & Terra » à compter du 1er janvier 2024.

Attribution du marché "Réhabilitation de la Mairie"

Dans le cadre d'un marché de travaux, le Conseil municipal a attribué à l'unanimité 12 lots pour les travaux de réhabilitation de la mairie.

SÉANCE DU 23 OCTOBRE 2023

Projet de construction d'une unité de méthanisation

La société SAS Metha Terre Soleil a déposé deux demandes de permis pour construire une unité de méthanisation au lieu-dit « La Motte » à Saulce-sur-Rhône.

L'accès à la parcelle est prévu par la Via Agrippa, sous-dimensionnée par rapport au trafic de poids-lourds que générerait le fonctionnement d'un tel projet.

Un deuxième accès à la parcelle visé par le permis de construire dépend d'un chemin rural, également sous-dimensionné pour l'activité prévue. Les services de l'Etat ont été informés qu'aucun élargissement de ces voies n'est envisagé par la commune. Il faut noter que le Conseil municipal travaille depuis 2020 sur un projet de voie douce sur la Via Agrippa. Ce projet n'est pas compatible avec la construction d'une unité de méthanisation à cet endroit.

Soucieux de préserver l'environnement de la commune, la santé et la qualité de vie de ses habitants, le Conseil municipal émet un avis défavorable à l'implantation d'une unité de méthanisation sur la commune de Saulce-sur-Rhône, quartier Freycinet.

Marie-Josée LEXTRAYT

a rejoint l'assemblée comme nouvelle Conseillère municipale.



SÉANCE DU 15 NOVEMBRE 2023

Bail commercial au profit de Monsieur Rémy Héraud et Madame Camille Maugez

Dans le cadre du soutien à l'économie sociale et solidaire, la commune a toujours favorisé l'implantation de nouveaux commerces et entreprises.

Monsieur Rémy Héraud, artisan boulanger, et Madame Camille Maugez, ont sollicité Monsieur le Maire pour s'implanter sur la commune. La commune est en train d'aménager en local commercial le rez-de-chaussée d'une maison au 24-26 avenue du Dauphiné, notamment pour faciliter l'implantation du nouveau boulanger.

Le Conseil municipal autorise la signature d'un bail commercial, pour une durée de neuf années, reconductible tacitement pour la même durée, entre la commune de Saulce-sur-Rhône, Monsieur Rémy Héraud et Madame Camille Maugez. Le Conseil municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Attribution du marché "Travaux sur voiries communales"

Dans le cadre des travaux de voirie, le Conseil municipal a attribué le marché à Eiffage Route Centre Est pour un montant de 192 286,50 € HT, option incluse.

Renouvellement du bureau de l'Union des Associations Foncières d'Irrigation Saulce-Mirmande

Le bureau de l'UAFI Saulce-Mirmande est arrivé à échéance et il convient de procéder à son renouvellement pour une période de 6 ans conformément aux articles L.133-1 et R.133.3 du Code rural.



Le Conseil municipal désigne 3 membres, et 3 membres sont choisis pour la Chambre d'agriculture : Patrick Mirabel, Emmanuel Liozon, Jérôme Dorier et Bruno Astier, Philippe Ravit, Aurélien Durand.

TRAVAUX

CHANTIERS RÉALISÉS ET EN COURS

José Oliete-Nuez, premier adjoint au Maire, fait un compte-rendu des travaux en cours. Il présente l'état d'avancement de l'aménagement du Bosquet au cimetière et de son parking. L'aménagement du cimetière est en phase finale et le programme de voirie est encore en cours. Plusieurs endroits de la commune ont été sécurisés ; le carrefour de la rue des Merlets/rue René Cassin est en phase « test » pendant 6 mois avant de finaliser les travaux. Le chemin de l'enclos a récemment été équipé avec un panneau clignotant pour mieux indiquer le passage piétons à l'église. Aussi, une bordure coulée a été installée au sud de l'église ; une autre bordure coulée est en projet pour la descente du chemin de l'enclos vers la Via Agrippa. L'adjoint en charge des travaux informe également qu'un deuxième marché de voirie est en étude. Les « trous » seront bouchés à la fin du programme de réfection de voirie. Il travaille également à l'implantation du primeur et du boulanger, avenue du Dauphiné. Les panneaux lumineux seront mis en service mi-novembre ; de plus, les Saulçois pourront profiter d'une application pour bénéficier de toutes les informations concernant la commune.

Panneaux lumineux, cimetière et état d'avancement de l'aménagement du bosquet



TRAVAUX DE VOIRIE

Quelle est la différence entre une voirie en enrobé et en bicouche ?

Une voirie en enrobé est une route recouverte d'un revêtement composé d'un mélange d'agrégats (pierre concassée, sable, etc.) liés par un liant bitumineux.

Les avantages d'une voirie en enrobé sont sa durabilité, sa résistance aux charges lourdes, sa capacité à résister à l'usure et son aspect lisse et uniforme. De plus, les routes en enrobé sont généralement moins sensibles aux infiltrations d'eau, ce qui réduit les risques de dommages causés par le gel et le dégel. Cependant, la construction de voiries en enrobé est généralement plus coûteuse et nécessite souvent des équipements spécialisés.

En revanche, une voirie en bicouche se compose de deux couches distinctes : une couche de base en enrobé bitumineux, sur laquelle est appliquée une couche de finition en gravillons ou émulsion gravillonnée. Ce type de revêtement est généralement utilisé pour les routes à faible trafic ou comme couche de finition sur les routes en enrobé.

En ce qui concerne les avantages d'une voirie en bicouche, celle-ci offre une bonne adhérence et une résistance à l'usure. Cependant, les voiries en bicouche peuvent être moins durables que les voiries en enrobé et nécessitent un entretien plus fréquent.

Pour ces raisons, et en fonction de son usage, vous trouverez les deux types d'enrobés sur notre commune.



Voirie en enrobé
route du Logis Neuf



Sécurisation du carrefour
rue des Merlets/rue René Cassin



Sécurisation du cheminement piétonnier
chemin de l'enclos



Voirie en bicouche
chemin communal n° 23

ACTION SOCIALE

SEMAINE BLEUE

Boris Riout, adjoint aux affaires sociales, indique que cette année, la semaine bleue a été organisée sur deux jours.

Le 1er octobre, une journée a été proposée en collaboration avec France Alzheimer. Elle s'est terminée le soir avec un spectacle bien sympathique présenté par la compagnie « Le cri du sonotone ».

Le jeudi 2 novembre, la traditionnelle journée intergénérationnelle a eu lieu à l'espace culturel. Le matin, un atelier gymnastique douce et un atelier avec une naturopathe ont été organisés après un café-croissant, à midi un repas « antillais » a été servi aux convives.

La journée s'est terminée avec un thé dansant et un flash-mob surprise en fin d'après-midi.



Les échos du Conseil municipal du 15 novembre 2023

Restitution de l'Analyse des Besoins Sociaux

Le Conseil municipal a pris acte des résultats de l'Analyse des Besoins Sociaux. Cette analyse sera affichée et mise en ligne sur le site internet de la commune dès la réception du document final.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SENIORS



Les jolis colis de Noël des seniors âgés de 67 ans et + ont bien été livrés avant Noël. Les élus se sont chargés en personne de leur distribution. Certains ont dû patienter plus que d'autres, mais tous les 300 colis ont été distribués à temps.

L'association locale du Téléthon est toujours active.

Début septembre, un concours de pétanque a été organisé au parc de l'Olivette. Sous un beau soleil bleu, plusieurs équipes ont participé. De nombreux Saulçois sont venus au parc pour soutenir les joueurs et pour se restaurer à la buvette.

La bourse aux jouets organisée le 12 novembre à l'espace culturel a également connu un franc succès.

Le 9 décembre, pour la journée du Téléthon 250 soupes au pistou ont été vendues, pour un bénéfice de 890 €. Les Pompes Funèbres Marbrerie Denolf et le Maire de la Coucourde ont respectivement remis deux chèques de 200 € et de 290 €, ce dernier correspondant au bénéfice d'un concours de belote organisé par la mairie de la Coucourde.

Au total un chèque de 1300 € sera remis pour le Téléthon grâce à cette manifestation.

Contact: 06 82 45 59 18



4L TROPHY RAID SOLIDAIRE 100% ÉTUDIANT

Cette année, deux jeunes engagés et déterminés ont décidé de participer à une aventure incroyable: le 4L Trophy. Il s'agit de Paul et Emilien, deux amis qui ont décidé de relever ce défi ensemble.

Le 4L Trophy est un raid humanitaire organisé depuis 1997 qui se déroule au Maroc. Il a pour but d'apporter une aide matérielle et financière aux populations défavorisées tout en offrant une expérience inoubliable à ses participants. Pour cela, les équipes doivent parcourir plus de 6000 kilomètres à travers le désert marocain à bord de leur 4L chargée de dons et de matériel scolaire.



Paul et Emilien ont décidé de s'inscrire à cette aventure car ils sont tous deux sensibles à la cause humanitaire et souhaitent apporter leur contribution. Ils ont passé de longues heures à se préparer, à collecter des dons et à récolter des fonds pour financer leur participation. Pour cette raison, une vente de boudin avec buvette et tombola a eu lieu le 4 novembre sous le préau de l'ancienne école élémentaire.

Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite de leur préparation et pour leur participation au 4L Trophy.

CULTURE

THÉÂTRE DE LA SERVANTE

Programmation culturelle 2024

La programmation culturelle de Saulce-sur-Rhône pour les mois à venir s'annonce riche et variée. Les habitants auront la chance de découvrir une multitude d'événements artistiques qui dynamiseront la vie culturelle locale.

La compagnie « Mine de rien » s'est produite le 12 janvier à l'espace culturel avec « L'éloge des concierges ». Berthe et Rose, deux concierges, ont ravi le public; devenu copropriétaire de l'immeuble et acteur de la pièce. Une soirée drôle, avec du théâtre d'impro.

Au mois de février, le public pourra découvrir une nouvelle version de « Roméo & Juliette » présenté par la compagnie « Via Nova ».

Une autre troupe locale, la compagnie « Robert & moi » vous expliquera le 15 mars que « vous êtes sur le point de manquer d'amour ». Une soirée mi-chanson, mi-comique.

Mais Laurent Bonnal, directeur artistique du Théâtre de la Servante ne s'arrête pas là et nous présentera le 15 avril « Filomène & Félix », deux clowns, dans « Impromptu ».

Le Théâtre de la Servante nous offrira sa création « Les dialogues » les 24 et 25 mai. Attendez-vous à passer une soirée drôle et malicieuse.

Cette programmation culturelle promet de proposer une offre variée et de qualité, offrant ainsi des moments de découverte, de partage et d'émerveillement. Nous encourageons tous les Saulçois et Saulçoises à participer à ces événements de la vie culturelle locale. Nous espérons que ces initiatives favoriseront l'épanouissement de notre commune sur le plan culturel et artistique.

BOÎTE AUX LETTRES DU PÈRE NOËL



Josiane Dumas, adjointe au Maire, entretient une relation spéciale avec le père Noël. Grâce à son travail acharné, elle a aidé à gérer l'emploi du temps chargé du père Noël pendant la période des fêtes. Elle a veillé à ce que chaque enfant reçoive une réponse personnalisée.



VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE L'AMITIÉ DÉFILES CARITATIFS

Le club de l'amitié a organisé un défilé de mode en collaboration avec l'association Coco Chapelle et l'association "Une main pour demain". Plus de 140 spectateurs ont profité pendant 3h30 de divers défilés : créations réalisées avec des matériaux/ tissus de récupération, créations ukrainiennes pour hommes, femmes et enfants de tout âge, suivi par un défilé de costumes vénitiens. Les bénéfices de cette journée ont été reversés pour plusieurs bonnes causes. Le Maire a tenu à féliciter l'association pour son engagement et son activité sur la commune.

Si vous souhaitez obtenir plus de renseignements sur le Club de l'amitié, vous pouvez contacter Martine Vergnoux-Debray au 06 77 19 60 76.



VIE COMMUNALE

LA RENTRÉE SCOLAIRE

Nicolas Maes, enseignant expérimenté, a été affecté pour la deuxième année consécutive à l'école maternelle Jacques Prévert, où il s'occupe des élèves de grande section, épaulé par Nathalie Serrurier, Atsem expérimentée.

Il travaille entre Montélimar et Valence depuis une dizaine d'années, démontrant ses compétences pédagogiques et son dévouement envers les enfants.

Depuis quelques jours, il se lance dans un nouveau défi en assumant le rôle de directeur par intérim pour remplacer la directrice qui vient de partir en congé maternité, ce jusqu'à la fin de l'année scolaire 2023/2024. Il est déterminé à faire en sorte que l'école continue de fonctionner de manière fluide et efficace pendant cette période, tout en développant la mise en avant du bien-être et de l'apprentissage des élèves.

Bien qu'il s'agisse d'un nouveau défi pour Nicolas Maes, il est enthousiaste à l'idée de prendre ses fonctions et de diriger l'école maternelle. Il a exprimé son désir de rester à l'école maternelle même après le retour de la directrice, montrant ainsi son engagement envers l'établissement et son équipe.



NOËL À L'ÉCOLE MATERNELLE



Avec des mères Noël à la cantine et un papa Noël à l'école maternelle, les enfants ont pu pleinement profiter d'une belle journée remplie de surprises, avec, en fin d'après-midi, un goûter partagé avec les parents.



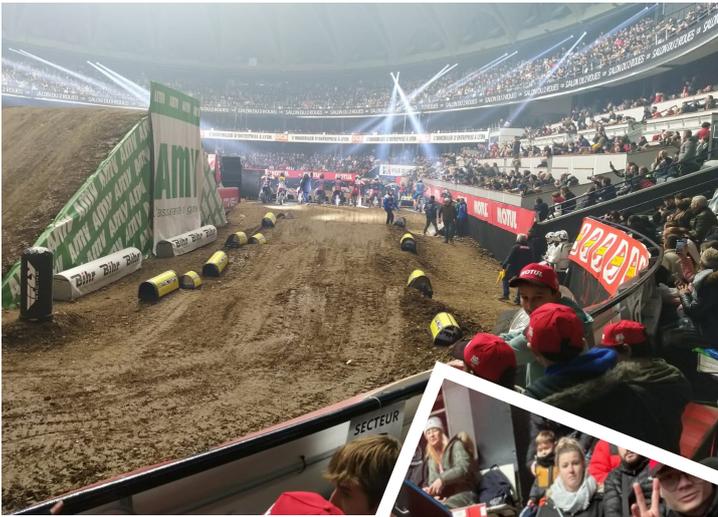
FOYER DES JEUNES

L'équipe du foyer des jeunes de Saulce-sur-Rhône continue cette année de proposer à ses membres une sortie mensuelle.

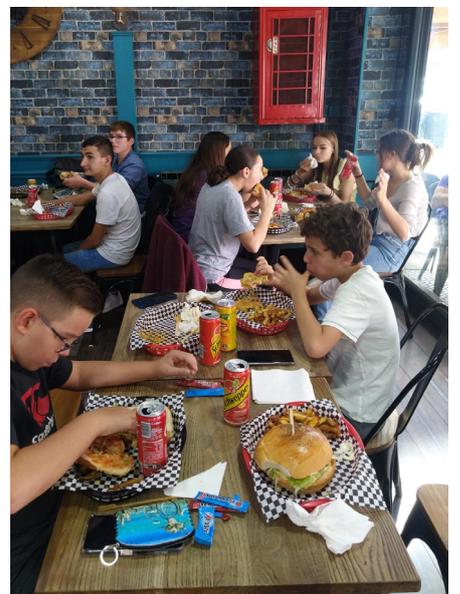
Ainsi, les jeunes ont pu profiter le 23 septembre d'une journée accrobranche à Aventure Camp, de l'espace Koezio de Lyon en octobre, et du parc Walibi en novembre. Le 2 décembre, ils ont participé au Super cross de Lyon, avec visite des stands et accueil VIP : une soirée mémorable !

Les activités du mercredi sont également variées : le 27 septembre dernier, les jeunes qui le souhaitent ont assisté à une séance de cinéma du festival "De l'écrit à l'écran" au Palais des Congrès de Montélimar. Des ateliers cuisine ont par ailleurs été mis en place, ainsi qu'un atelier pour la confection des panneaux d'indication du marché de Noël de Saulce-sur-Rhône.

Le Foyer des Jeunes reste une association active qui permet à tous les jeunes de Saulce-sur-Rhône de participer à des activités diverses et de qualité, à un coût très avantageux pour les familles.



Bravo à cette équipe dynamique et toujours pleine d'entrain et de bonne humeur !



VIE COMMUNALE

THOMAS MONTEUX

Participer à une compétition mondiale est de l'ordre du rêve d'enfant. Pour Thomas Monteux, Saulçois de pure souche, ce rêve est devenu réalité. Thomas a été sélectionné pour arbitrer lors de la dernière coupe du monde du Rugby. A seulement 26 ans, il représente fièrement sa commune d'origine et sa famille qui vit à Saulce depuis plusieurs générations, en tant qu'arbitre de haut niveau.

Dès son plus jeune âge, Thomas a montré un intérêt pour le rugby, ce qui n'est pas étonnant : son papa, Alain Monteux, est ancien arbitre de Pro D2. Comme toute la famille, Thomas est un passionné du ballon ovale. Il a commencé l'arbitrage à 14 ans et a rapidement gravi les échelons.

A l'âge de seulement 24 ans, il est devenu arbitre de Fédérale 1. Mais cette carrière sportive, Thomas la mène de front avec une carrière professionnelle, il est en effet ingénieur travaux diplômé.

A l'occasion d'un passage chez ses grands-parents, Louis et Colette Monteux, Thomas a offert un maillot de la coupe du Monde à Monsieur le Maire, issu d'un des matchs auquel il a été sélectionné.

Avec l'expérience qu'il a pu acquérir lors de la coupe du monde, Thomas Monteux est amené à progresser dans les années à venir et à faire une belle carrière.

Bonne continuation Thomas !



INTERVENTION DE L'UFAC À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les commémorations sont un rappel essentiel du sacrifice consenti pour la liberté. Elles transmettent aux générations futures l'histoire de nos héros et honorent ceux qui ont donné leur vie pour leur pays. Au cœur de ces cérémonies, le rôle symbolique du porte-drapeau incarne la mémoire nationale et perpétue le souvenir des combattants disparus. Leur engagement crée un lien intemporel entre le passé, le présent et l'avenir, enseignant la gratitude envers ceux qui ont défendu nos droits et libertés. Sensibiliser les jeunes générations à l'importance des commémorations et du rôle des porte-drapeaux est essentiel pour préserver et honorer notre histoire et nos héros.

A l'initiative de Cathia Bertrand-Rubino, adjointe à l'éducation, Grégoire Laurent, Vice-Président de l'union fédérale des anciens combattants de la Drôme est intervenu le 9 octobre à l'école élémentaire pour expliquer aux élèves l'importance des commémorations et du porte-drapeau.



ASCSE - PREMIER MARCHÉ DE NOËL

UN VÉRITABLE SUCCÈS

Depuis des mois, Cathia Bertrand-Rubino, adjointe au Maire, en collaboration avec les membres de l'ASCSE, notamment la Présidente, Aurélie Chareyre et son bureau, ont passé beaucoup de temps à organiser le premier marché de Noël. Le dernier week-end du mois de novembre, le parc de l'Olivette s'est transformé en un véritable village de Noël, attirant des centaines de visiteurs venus profiter de l'ambiance festive et chaleureuse.

Les pagodes décorées et illuminées proposaient une large variété de produits artisanaux, de délicieuses gourmandises, des décorations de Noël originales et des idées cadeaux pour les fêtes. Les artisans locaux ont su mettre en avant leur savoir-faire et la richesse de leurs créations, offrant ainsi aux nombreux visiteurs l'opportunité de découvrir des objets uniques et de qualité.

Les animations tout au long de la journée ont ravi petits et grands, créant une atmosphère joyeuse et conviviale. Sans oublier la présence du Père Noël, qui a fait le bonheur des petits en écoutant leurs vœux, et la balade en poney offerte pour les enfants.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les commerçants, les associations et les visiteurs qui ont contribué au succès de cet événement. Leur engagement et leur enthousiasme ont permis de donner à ce premier marché de Noël une dimension particulière.

Nous sommes fiers de constater la réussite de cette première édition et nous avons hâte que l'ASCSE renouvelle ce projet.

Ce marché de Noël a su créer une véritable dynamique ainsi qu'un moment de convivialité et de féerie. Le soutien des Saulçois est essentiel pour pérenniser cet événement et le faire grandir année après année.



Rendez-vous l'année prochaine pour un marché de Noël encore plus magique et festif !



VIE COMMUNALE

NOUVEAUX VISAGES À LA MAIRIE

Nous sommes ravis de vous présenter les nouveaux agents qui viennent de rejoindre notre équipe municipale. Leur arrivée apporte un vent de fraîcheur et de dynamisme à notre service, et nous leur souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.

Pierre Schafer a rejoint l'équipe des services techniques depuis le premier août. Sa passion pour son métier et sa motivation font de lui un bon élément, et renforce notre équipe en place. Nous sommes convaincus qu'il apportera de nombreuses idées et compétences à notre service technique.



Enfin, nous accueillons deux nouveaux apprentis,

Laury Gogniat à l'école maternelle et

Mathis Barnier aux services techniques. Ils viennent enrichir notre équipe avec leur motivation et leur envie d'apprendre. Nous sommes convaincus qu'ils sauront tirer pleinement profit de cette expérience professionnelle au sein de notre commune.



Depuis fin août, nous avons accueilli **Corinne Lefebvre**, qui occupe le poste d'agent administratif. Avec sa grande expérience dans le domaine, Corinne est un atout précieux pour notre équipe.

Son sourire et sa positive-attitude font un plaisir de travailler avec elle.

Vous aurez certainement la joie de la rencontrer à l'accueil.



Après le départ en retraite de Patricia Buffin, agent d'entretien, **Nathalie Martin** va remplacer Patricia sur le même poste pour entretenir les bâtiments communaux.

(NDLR : Vous pourrez découvrir un article sur le départ à la retraite de Madame Buffin dans la prochaine édition.)

Nous souhaitons à tous une chaleureuse bienvenue et espérons qu'ils se sentiront rapidement chez eux. Nous ne doutons pas que leur présence sera appréciée et bénéfique pour notre commune.

LES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE EVOLUENT !

Désormais, pour mieux vous servir, le secrétariat de mairie sera ouvert **tous les samedis de 9h à 12h**. Vous pourrez ainsi bénéficier de nos services le samedi matin exclusivement sur rendez-vous. Veuillez nous contacter par téléphone ou par mail pour cela.

Nous mettons tout en œuvre pour faciliter vos démarches et restons à votre disposition pour toute question.

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉS

ILS S'AIMENT

VELLE Jocelyne, Lucienne et
LEROY Arnaud, Denis, le 21/10/2023

BONJOUR LES BÉBÉS

GIACOMINO Tiago
né le 11/08/2023

REBOUL Joy
née le 13/08 2023

MAILLARD Thomas, Marie, Olivier
né le 15/09/2023

FERRIER Olympie, Jeanne, Apolline
née le 16/09/ 2023

BROCHETON HAMELIN Malo,
Thierry, Éric né le 11/11/2023

UHLMANN James, Jimmy, Junior
né le 21/11/2023

REBATEL Gaël, Jean
né le 3/12/2023

PATIRAM Isana,
née le 14/12/2023



Joy
Reboul

BOIRON Pierre, le 02/08/2023;
né le 5/12/1931

QUINKAL Marie-France
épouse ZAYER, le 08/08/2023;
née le 13/02/1943

DORIER Nicole, épouse
LANNES, le 07/09/ 2023;
née le 26 juin 1942

MARSAL Jean-Paul, le 10/09/2023;
né le 23/12/1940

VERDIN Yvonne, épouse MONERIE, le
10/09/2023, née le 19/09/1925

AURIC Jeanne, épouse NORIS, le
12/10/2023, née 26/04/1933

ANDREU José, Antoine, le 30/10/2023,
né le 19/03/1972

LALOYAUX Jean-Pierre, le 03/11/2023;
né le 24/06/1957

KUSIK Hélène épouse CHABORSKI,
le 11/11/2023; née le 01/01/1925

DÉCÈS

JEAN-PAUL MARSAL

Jean-Paul Marsal, figure saulçoise très appréciée, nous a quitté début septembre à l'âge de 82 ans.

Il était né à Darbres, petit village ardéchois en 1940. Avant même son service militaire, Jean-Paul Marsal travaillait à la construction de la centrale hydraulique du Logis Neuf. Mais c'est à l'usine Chavanoz de Saulces-sur-Rhône qu'il fait l'essentiel d'une carrière entamée comme électricien et qui l'a conduit jusqu'à la fonction de chef du service entretien.

Nous retiendrons de cet homme ouvert et dévoué, sa très forte implication dans la vie associative locale. Il a marqué de son empreinte l'association « Ensemble & solidaire », autrefois « UNRPA ». Il en fut le Président pendant de très nombreuses années, initiant avec volonté et imagination des activités, des voyages, des rencontres interclubs appréciées de tous.

Son implication plus discrète ne fut pas moindre au sein de l'association de la chasse où avec rigueur il gérait la trésorerie.

Actif, il aimait tout autant jardiner, chasser, jouer à la pétanque et n'était pas le dernier à rejoindre la piste de danse lors d'après-midis ou de soirées entre amis. Nous garderons de Jean-Paul Marsal le souvenir d'un homme dévoué et généreux, et associons notre peine à celle de son épouse Claudette et de sa fille Isabelle, ainsi que toute sa famille et ses proches.



AGENDA

FÉVRIER

10 février 2024

Soirée caritative années 80
Espace Culturel - sur réservation

16 février 2024

"Romeo&Juliette (à peu près)"
Espace Culturel



MARS

15 mars 2024

"Vous êtes sur le point de manquer d'amour"
Espace Culturel

AVRIL

12 avril 2024



"Filomène & Félix dans impromptu"
Espace Culturel

MAI

24 et 25 mai 2024

"Les diablogues" - Théâtre de la servante
Espace Culturel



JUIN

09 juin 2024



Élections européennes
Espace Culturel

15 juin 2024

Gala de danse - 1,2 pas danses
Espace Culturel

LA COMMUNE DE SAULCE-SUR-RHÔNE REPRÉSENTÉE PAR AIX & TERRA À L'ÉLYSÉE

A l'issue d'un appel à projet national lancé par **la marque Élysée Présidence de la République**, aix&terra a été choisie comme **seule entreprise drômoise** pour valoriser l'artisanat culinaire français à travers des recettes iconiques. Depuis près de 15 ans, aix&terra fait rayonner l'art de vivre provençal en proposant des produits d'exception élaborés à partir des récoltes de producteurs locaux. Chaque recette fabriquée artisanalement dans sa manufacture de Saulce sur-Rhône célèbre les traditions agricoles du Sud de la France et son patrimoine gastronomique. Nous sommes fiers d'avoir pu donner un coup de pouce au développement économique de cette entreprise.

A la fois honorée et fier de rejoindre la collection de la marque Élysée Présidence de la République qui met en lumière les plus beaux savoir-faires de l'Hexagone, aix&terra a dévoilé un premier pack aux couleurs tricolores contenant deux recettes apéritives : le Délice de Tomates séchées bio et la Tapenade noire à base d'olives Tanche, une variété d'olives emblématique du pays de Nyons et des Baronnies provençales.

DANS LES CUISINES DE L'ÉLYSÉE

Connue pour son inventivité, aix&terra a également créé une sauce inédite en collaboration avec Fabrice Desvignes, chef des cuisines du Palais de l'Élysée. Lors d'une première rencontre, le chef et Marina Alibert, cofondatrice d'aix&terra et directrice de production, accompagnée de Vincent Faure de l'École des Chefs aix&terra, ont imaginé ensemble une sauce vierge revisitée, inspirée par la Provence.

Vous pourrez la découvrir notamment dans la boutique en ligne boutique.elysee.fr,

sur le site aix&terra.com et

bien évidemment à la manufacture à Saulce-sur-Rhône !